

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
FINANCIÈRES ET DU BUDGET

SOUS-DIRECTION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC, FINANCIAL AND
BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC CONTRACTS

07 SEPT 2026

**DECISION N°318/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2026 DU 15 JUIN 2026 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA
CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL ONGOLA DE
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
- Vu l'Arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté n°17/AM/CUY/CAB du 20 octobre 2021 portant réorganisation des services de la Communauté Urbaine de Yaoundé, modifié par l'arrêté n°005/AM/CUY du 13 juin 2024 ;
- Vu l'Appel d'Offres National ouvert n°002/AONO/CUY/CIPM/2026 du 15 juin 2026 pour l'acquisition, l'installation et la configuration des équipements pour la digitalisation de la radio Nkul Ongola de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu le procès-verbal n°575 du 24 août 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 406^{ème} session du 24 août 2026 ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Le marché relatif à l'acquisition, l'installation et la configuration des équipements pour la digitalisation de la radio Nkul Ongola de la Communauté Urbaine de Yaoundé est attribué à l'entreprise KEDI TRIPS AND SERVICES SARL, pour un montant de quatre-vingt-trois millions deux cent quinze mille six cent trente un (83 215 631) FCFA TTC et un délai d'exécution de cinq (05) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP ;
- ✓ CIPM ;
- ✓ KEDI TRIPS AND SERVICES SARL ;
- ✓ Archives.



07 SEPT 2026
**LE MAIRE DE LA VILLE
DE YAOUNDE**

Messi Atangana Luc